



CONSOLIDATION DES COMPTES D'ENTREPRISES D'ASSURANCE EN NORMES FRANÇAISES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA359	2 jours - 14 h	Expertise	Présentiel ou à distance	2005,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 26/11/2025 au 27/11/2025

OBJECTIFS

- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie de la liasse de pré-consolidation.
- Analyser les principales écritures de consolidation.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une vingtaine de cas pratiques permettent d'acquérir une méthodologie complète pour s'initier à la consolidation des comptes.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ipass.

PROGRAMME

- A. Introduction et définitions
- 1. Intérêt de consolider
- 2. Notion de groupe de société
- 3. Réglementation applicable
- B. Méthodes de consolidation
- 1. Principes généraux : analyse des situations de contrôle et des intérêts détenus, périmètre de consolidation
- 2. Choix des méthodes de consolidation
- 3. Intégration globale
- 4. Intégration proportionnelle
- 5. Mise en équivalence
- C. Méthodologie
- 1. Étapes du processus : reprise des soldes, retraitements, cumul, éliminations
- 2. Techniques de consolidation : les tableaux, les journaux comptables
- 3. Planning et instructions de consolidation
- 4. Plan comptable groupe
- 5. Déclaration et contrôle des comptes inter-compagnie
- 6. Liasse de consolidation : son format, son contenu
- D. Retraitements de consolidation
- 1. Fiscalité différée
- 2. Traitement des comptes en devises
- 3. Élimination des opérations internes
- 4. Élimination des titres, ventilation des capitaux propres des sociétés intégrées
- 5. Cas des entreprises associées mises en équivalence
- E. Retraitements spécifiques de l'assurance
- 1. Provisions techniques
- 2. Réserve de capitalisation
- 3. Provision d'égalisation
- 4. Placements évalués en juste valeur
- 5. Imposition différée
- F. Bouclages et contrôles
- 1. Bouclage du résultat consolidé avec les résultats individuels
- 2. Variation des capitaux propres consolidés
- 3. Contribution des sociétés du groupe à la réserve de consolidation
- G. Format des comptes consolidés de l'assurance sous référentiel international
- 1. Règlement 2020-01 du 9 octobre 2020
- 2. Bilan
- 3. Compte de résultat

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables expérimentés

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

2005,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 15/12/2025 à 22:05